

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**



**Réunion du Comité Syndical
du 11 avril 2019**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
988	20	11	0	7

Le comité du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, le **jeudi 11 avril 2019 à 10 h** à SAINT-LÔ au Conseil départemental (salle Alexis de Tocqueville), sur convocation du 29 mars 2019.

M. Patrice PILLET, Président du SMEL, préside la séance.

ETAIENT PRESENTS

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances
M. Jean-Paul FORTIN, canton La Hague
M. Patrice PILLET, canton Bricquebec

Délégués des EPCI titulaires :

M. Erick BEAUFILS, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
M. Vincent BICHON, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
M. Pierre-Jean BLANCHET, Communauté de communes Granville Terre et Mer
Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin
Mme Marie-Françoise LEBONNOIS, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Thierry LOUIS, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche
M. Edouard MABIRE, Communauté d'agglomération du Cotentin

ETAIENT EXCUSES

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jacques COQUELIN, canton Valognes
Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville
M. Gilles LELONG, canton Tourlaville
M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire
M. Jean MORIN, canton Créances
M. Alain NAVARRET, canton Bréhal

Délégués des EPCI titulaires :

Mme Annick ANDRIEUX, Communauté de communes Granville Terre et Mer
M. Bernard LEBARON, Communauté d'agglomération du Cotentin

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré, **LE COMITÉ SYNDICAL**, à l'unanimité des membres présents,

Approuve le compte de gestion 2018 établi par Madame le Payeur départemental de la Manche, qui fait apparaître les résultats suivants :

- en section d'INVESTISSEMENT :

SECTION D'INVESTISSEMENT	€
RECETTES	59 179.88 €
DEPENSES	107 419.15 €
SOLDE D'EXECUTION	- 48 239.27 €
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	189 904.40 €
RESULTAT CUMULE	141 665.13 €
Reste à réaliser 2018	19 467.35 €

- en section de FONCTIONNEMENT :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	€
RECETTES	1 006 263.67 €
DEPENSES	1 034 498.11 €
SOLDE D'EXECUTION	- 28 234.44 €
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	23 392.75 €
RESULTAT CUMULE	- 4 841.69 €

Pour extrait conforme,
Le président du SMEL,

Patrice PILLET

